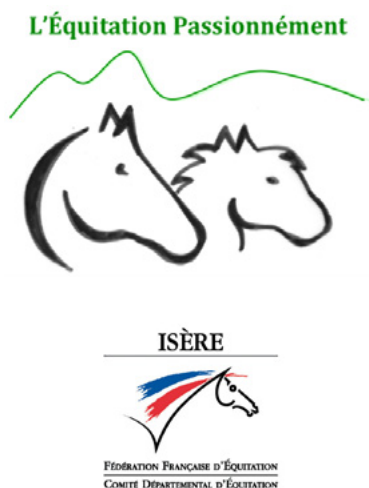




# Rencontre compétitive et loisir Dressage et Equifun Sport Adapté

Dimanche 31 Mars 2019 - Montbonnot





# Rencontre compétitive et loisir Dressage et Equifun Sport Adapté

Dimanche 31 Mars 2019 - Montbonnot

## Informations générales

Le Centre Equestre du St Eynard et le Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère organisent, avec le soutien du Comité Isère d'équitation, pour la 5ème année consécutive, une rencontre compétitive et loisir de Dressage et d'Equifun Sport Adapté le dimanche 31 Mars à Montbonnot (Isère) .

### CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

#### Compétition : Championnat départemental équitation Sport Adapté ouvert

Peuvent participer au championnat, les **cavaliers en situation de handicap mental ou psychique**, ayant une **licence FFSA compétitive** pour la saison sportive 2018/2019 et détenteurs d'un **certificat médical de non-contre-indication à l'équitation en compétition**.

Les **cavaliers hors Isère sont invités** sur ces épreuves compétitives.

Le nombre d'inscription est limité et la priorité sera donnée aux cavaliers isérois.

ATTENTION : La participation au championnat départemental est obligatoire pour les cavaliers (de la région Auvergne Rhône-Alpes) souhaitant participer au championnat de France d'équitation Sport Adapté qui se déroulera du 22 au 24 Mai à St Lô.

#### Loisir

Les parcours proposés sur le championnat sont également **ouverts aux cavaliers ayant une licence FFSA non compétitive ou une licence FFE**. Dans ce cas, les participants pourront évoluer sur le parcours selon leurs besoins : accompagné, tenu en main... Ils pourront bénéficier, s'ils le désirent, d'une note par le juge mais ils ne seront pas classés.

### ACCUEIL DES PARTICIPANTS

L'accueil se fera à 10h00. Tous les participants devront se présenter afin de confirmer les inscriptions et de recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves.

Il sera effectué une vérification à partir des listes d'inscriptions : engagements, contrôle des licences et des certificats médicaux.

### RESTAURATION

Le repas du midi n'est pas fourni par l'organisation.

Une buvette proposera des crêpes et des boissons à partir de 14h.

Nous vous confirmerons ultérieurement la présence de la buvette à partir de midi.

### DETENTE ET EPREUVES

Les épreuves débuteront aux alentours de 11h00 dans la carrière principale, la détente se fera sur une petite carrière annexe.

Un moniteur du centre équestre sera présent sur la détente et pourra assurer la détente de vos cavaliers si besoin.

## PARTICIPATION FINANCIERE

L'inscription à la rencontre en loisir ou en compétition est de 4€ avec son cheval. Si vous souhaitez «louer» un cheval sur place, un supplément de 15€ pour une épreuve, 20€ pour 2 épreuves vous est demandé.

## INSCRIPTION ET ENGAGEMENTS

Les cavaliers ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions **à l'ordre du Centre Equestre du St Eynard**.

Aucun remplacement de cavaliers par un autre ne pourra être autorisé.

Chaque inscrit autorise les organisateurs à diffuser et à publier l'image du cavalier, son nom, sa voix et ses paroles gracieusement sur tous les supports de communication du CE du St Eynard et du CDSA 38. En cas de refus, le participant peut le mentionner à tout moment par écrit.

Les dossiers seront enregistrés à partir de leurs dates de réception.

Ces documents devront être envoyés au plus tard le 21 Mars 2019 à l'adresse suivante :

Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère  
Maison Départementale des Sports  
7 Rue de l'Industrie  
38 320 EYBENS

## EPREUVES

Les horaires définitifs seront communiqués aux responsables des associations /centres équestres lors de l'accueil.

Les épreuves proposées sont conformes au nouveau règlement Activités Equestres 2017-2021 de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) : **ATTENTION il y a eu quelques modifications (dernière version au 10 nov 2018)**

- Dressage Niveau 1,
- Dressage Niveau 2,
- Dressage Niveau 3,
- Equifun Extérieur Niveau 1,
- Equifun Intérieur Niveau 2.

Chaque cavalier peut s'inscrire, quelle que soit sa classification (AB, BC ou CD) dans le niveau d'épreuve de son choix.

Le classement sera cependant effectué par classe AB, BC et CD.

Le règlement est disponible sur le site [sportadapte38.fr](http://sportadapte38.fr), rubrique médiathèque/règlements sportifs ou auprès du CDSA 38.

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les épreuves se dérouleront au :

**Centre Equestre du St Eynard**  
**200 Allée du Jayet**  
**38330 Montbonnot-Saint-Martin**

Les cavaliers doivent avoir une tenue correcte (la bombe ou casque est obligatoire).

Dans la mesure du possible, les entraîneurs sont encouragés à amener sur le lieu de la rencontre la cavalerie avec laquelle ils ont entraîné leurs cavaliers.



## CONTACT

**CDSA 38** - Emilie Moncarey  
04 76 26 63 82 / [emilie.cd38@gmail.com](mailto:emilie.cd38@gmail.com)

**CE St Eynard** - Isabelle Schanen  
[saint.eynard@free.fr](mailto:saint.eynard@free.fr)





# Rencontre compétitive et loisir Dressage et Equifun Sport Adapté

Dimanche 31 Mars 2019 - Montbonnot

## Inscriptions

### Le dossier d'inscription suivant est composé de :

- La fiche d'engagement de l'association,
- Le règlement à l'ordre du Centre Equestre du St Eynard

### Les documents entièrement complétés sont à retourner avant le 21 Mars 2019.

Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère  
Maison Départementale des Sports  
7 Rue de l'Industrie  
38 320 EYBENS

### Prise de licence pour les non-licenciés

La licence est obligatoire, pour une demande de licence FFSA, contactez le CDSA 38 pour obtenir les documents de demande de licence.

Pour tous renseignements, contactez Emilie Moncarey au CDSA 38 :  
04 76 26 63 82 / [emilie.cdsa38@gmail.com](mailto:emilie.cdsa38@gmail.com)



Rencontre Compétitive et Loisir Dressage et Equifun Sport Adapté  
Dimanche 31 Mars 2019 - Montbonnot



